

**CONSEIL DE QUARTIER DU 14 MAI 2019
RÉPUBLIQUE - PELOUSE
(Salle des Mariages)**

Ouverture de la séance par M. le Président du Conseil de Quartier à 19h par :

Pierre-Marie GUENIER
Conseiller Municipal délégué chargé du budget

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Synthèse des résultats du questionnaire « Montgeron 2030 »
- II. Réflexion collective, par groupes

SYNTHESE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « MONTGERON 2030 »

PROFIL-TYPE DES REpondANTS

Les **995 répondants** se trouvent principalement au sein des trois tranches d'âge suivantes :

- 30-44 ans (27%)
- 60-74 ans (27%)
- 45-59 ans (26%)

Viennent ensuite les 75 ans et plus (13%) et les 18-29 ans (7%), cette dernière catégorie étant sous-représentée par rapport à sa proportion dans la population française (23%).

On constate également une surreprésentation des citoyens qui résident à Montgeron depuis plus de 20 ans (54% des répondants contre 31% au sein de la population de la ville).

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE DANS DIFFERENTS DOMAINES

Les trois domaines considérés comme étant les plus positifs sont :

- **L'information municipale** (93% de jugements positifs)
- **Les espaces verts, parcs et jardins** (87% de jugements positifs)
- **La démocratie locale** (conseils de quartiers, réunions publiques) (85% de jugements positifs)

Les trois domaines considérés comme étant les moins positifs sont :

- Les finances locales (51% de jugements positifs)
- La circulation et le stationnement (49% de jugements positifs)
- La construction de logements sociaux (48% de jugements positifs)

EFFORTS FAITS PAR LA MUNICIPALITE EN MATIERE D'INFORMATION

Si 80% des répondants considèrent que la municipalité fait suffisamment d'efforts pour informer les habitants et de ses projets et réalisations, seuls 50% considèrent qu'elle est suffisamment à l'écoute et 35% estiment qu'elle tient compte de l'avis des habitants avant de prendre une décision importante.

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE EN CE QUI CONCERNE...

- **L'usage de l'argent des impôts communaux** : 64% des répondants considèrent que les impôts sont bien ou très utilisés, contre 27% qui estiment le contraire
- **Le travail accompli par la municipalité** : 74% des répondants considèrent que celui-ci est bon ou très bon, contre 19% qui estiment le contraire
- **L'action dans mon quartier** : 50% des répondants considèrent que celle-ci est bonne ou très bonne, contre 39% qui estiment le contraire

PROBLEMES PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les différentes propositions formulées, les répondants jugent qu'il conviendrait dans les prochaines années de s'occuper prioritairement :

- Du **soutien au commerce de proximité** (34,4%)
- De la **sécurité des habitants** (34,3%)
- Des **transports en commun** (28,3%)
- De la **circulation et du stationnement** (27,9%)
- Des **finances locales** (impôts, gestion budgétaire...) (27,3%)

ACTIONS JUGEES PRIORITAIRES ET UTILES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les opérations proposées, sont jugées prioritaires :

- La **création de cabinets médicaux** (pour 690 répondants)
- La **construction d'un pont sur la Seine** (pour 547 répondants)
- Le **soutien au commerce de proximité** (pour 439 répondants)
- Le **développement durable** (rénovation thermique, véhicules électriques...) (pour 319 répondants)
- Le **développement des liaisons cyclables et piétonnes** (pour 319 répondants)

CARACTERISTIQUE DE LA VILLE REVEE EN 2030

A la question de savoir comment ils définiraient la ville dont ils rêvent en 2030, les Montgeronnais ont répondu, dans l'ordre suivant :

1. Une ville plus humaine (services aux personnes, accessibilité, éducation...)
2. Une ville plus pratique (transports, services publics, commerces...)
3. Une ville plus verte (développement durable, valorisation du patrimoine vert...)
4. Une ville plus connectée (réseaux, services en ligne, télétravail...)
5. Une ville plus dynamique (construction de logements, développement économique...)

REFLEXION COLLECTIVE

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. QUE PROPOSEZ-VOUS POUR VOTRE QUARTIER A HORIZON 2030 ?

La préservation de l'environnement, des espaces verts et du patrimoine bâti sont unanimement souhaités pour les dix prochaines années, de même que le maintien des commerces de proximité.

Le développement des circulations douces et l'enfouissement des réseaux, notamment celui de la fibre optique, sont également proposés majoritairement.

2. QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRIORITES A TRAITER DANS VOTRE QUARTIER ?

Pour la majorité des participants, il est prioritaire de poursuivre les efforts engagés par la Ville en matière de sécurité.

Il apparaît ensuite nécessaire de faire respecter la diminution de la vitesse automobile la vitesse automobile et continuer à sécuriser les déplacements piétons.

Il est également demandé que l'action municipale envers le commerce de centre-ville, tant en matière de soutien que de diversification, soit poursuivie.

Enfin, certains participants appellent de leurs vœux l'implantation de médecins dans le quartier.

3. QUELLES PROPOSITIONS CONCRETES PROPOSEZ-VOUS ?

Il est avant tout proposé de privilégier le développement du commerce de centre-ville et de poursuivre l'amélioration des transports.

La poursuite de l'entretien de la voirie et des trottoirs est ensuite proposée, afin de renforcer la sécurisation des déplacements, notamment piétons.

Enfin, la protection du cadre de vie doit continuer d'être une priorité pour la municipalité.

* * * *

Cette réflexion collective a conduit les participants à s'interroger sur :

- *La mise en place éventuelle de feux tricolores sur l'avenue de la République*

Il est rappelé que la suppression des feux devant l'Hôtel de Ville à contribuer à fluidifier sensiblement la circulation automobile. Parallèlement, la création d'un plateau surélevé, accompagné de la pose de gros clous pour matérialiser les traversées piétonnes, ont permis de sécuriser les déplacements piétons au niveau du carrefour.

➤ *Le déplacement éventuel du Manoir*

Il s'avère que la direction du Manoir recherche des locaux plus grands pour poursuivre son activité. La Ville souhaite, pour sa part, que cette activité reste sur Montgeron.

Rien n'est acté pour le moment même si des discussions sont en cours. Bien entendu, le Maire président le conseil d'administration de l'établissement, aucune solution ne sera mise en œuvre sans l'avis de la Ville.

➤ *Les déviations de circulation*

Les déviations de circulation actuelles étant dues aux travaux de rénovation de l'avenue de la République qui prendront fin en septembre, il est confirmé que la circulation sera rétablie comme précédemment une fois le chantier terminé.

* * * *

N.B. : Par souci de neutralité en période électorale, il n'y aura exceptionnellement pas de conseil de quartier à l'automne 2019. Merci de votre compréhension.